

FLASH

L'AFIF

► Organisme indépendant, l'afif informe sur les funérailles et dresse la liste des crématoriums avec filtre : www.afif.asso.fr

LECTURE

► *Je veux des funérailles écologiques*, un guide (incongru) de Laëtitia Royant pour préparer sa mort autrement : sur demande à nomade_lr@hotmail.fr

ALTERNATIVES

► La « promession » transforme le corps du défunt en poussière de glace grâce à de l'azote liquide, tandis que la « bio-crémation » le dégrade par chauffage à 160°C dans une solution alcaline pendant 2 heures.

Se préoccuper de notre impact sur l'environnement jusqu'à nos funérailles : si le sujet peut paraître encore tabou, certaines mesures concrètes permettent déjà d'aller dans ce sens.

Partir sans laisser (trop) de traces

PLANÈTE CHARLOTTE COUSIN

Réaliser des funérailles « écologiques » : une démarche qui pose plusieurs interrogations, la première portant sur le choix entre inhumation et crémation. Tout en respectant sa propre philosophie sur la question, il faut savoir une chose : les deux méthodes ne sont pas sans impact sur l'environnement. Du fait des médicaments ingérés par l'organisme durant l'existence mais aussi des plombages contenus dans le corps, « un cadavre est quelque chose de polluant » explique Michel Kawnik, président fonda-

teur de l'afif (Association française d'information funéraire).

La thanatopraxie en question

Et dans le cas d'une crémation ? « Sur les 150 crématoriums que compte la France, seulement une dizaine environ est équipée de filtres évitant le rejet dans l'atmosphère des dioxines, mercure, plomb, cadmium et autres métaux lourds ». Or la mise aux normes pour l'ensemble des crématoriums n'est prévue qu'en 2018. « Jusqu'à cette date environ 140 d'entre eux rejettent donc allégrement du mercure et des métaux lourds dans l'air ! », poursuit-il. Outre les pollu-

tions engendrées par le corps humain, les soins utilisés pour le conserver peuvent aussi se révéler peu écologiques : « La plupart des entreprises proposent sans aucune explication des soins de conservation et de présentation (la thanatopraxie, ndlr). Les familles venues se renseigner ne savent pas du tout de quoi il s'agit. Cela coûte entre 300 et 500 euros et consiste en injection de 8 à 10 litres de produits formolés qui sont extrêmement toxiques, cancérogènes. S'il doit y avoir une inhumation avec ces produits, il y aura très rapidement pollution de la nappe phréatique et s'il y a une crémation, cela conduit à une production de dioxine », prévient Michel Kawnik. Il s'agit donc d'être très vigilant, d'autant que des techniques de conservation par le froid existent aussi, donnant « d'excellents résultats », selon lui. Dans son ouvrage auto-édité *Je veux des funérailles écologiques*, Laëtitia Royant propose quant à elle une alternative : demander qu'un soin dépolluant soit effectué sur le corps avant la crémation (pour

« EN FRANCE, SUR 150 CRÉMATORIUMS, SEULEMENT UNE DIZAIN EST ÉQUIPÉE DE FILTRES

difficulté : réussir à trouver une entreprise de pompes funèbres proposant cette solution à la fois économique et écolo. Faire le choix du bois recyclé, de la cellulose ou encore d'un « cercueil minimaliste et naturel (en bois brut, sans finition, français), par exemple en pin ou peuplier » peut aussi être une solution, indique Laëtitia Royant. Et pour aller encore plus loin, la question de l'origine des produits peut aussi être posée : « Sachez qu'il y a de plus en plus de monuments funéraires qui arrivent par conteneurs entiers de Chine », détaille Michel Kawnik. Outre leurs conditions sociales de fabrication, leur long transport autour du monde n'est pas sans impact sur l'environnement. ■



PHOTO LOCRIFA-FOTOLIA